

ASSEMBLÉE NATIONALE
4 décembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT N° 1118

présenté par
Mme Vidal

à l’amendement n° 964 de M. Philippe Vigier

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.